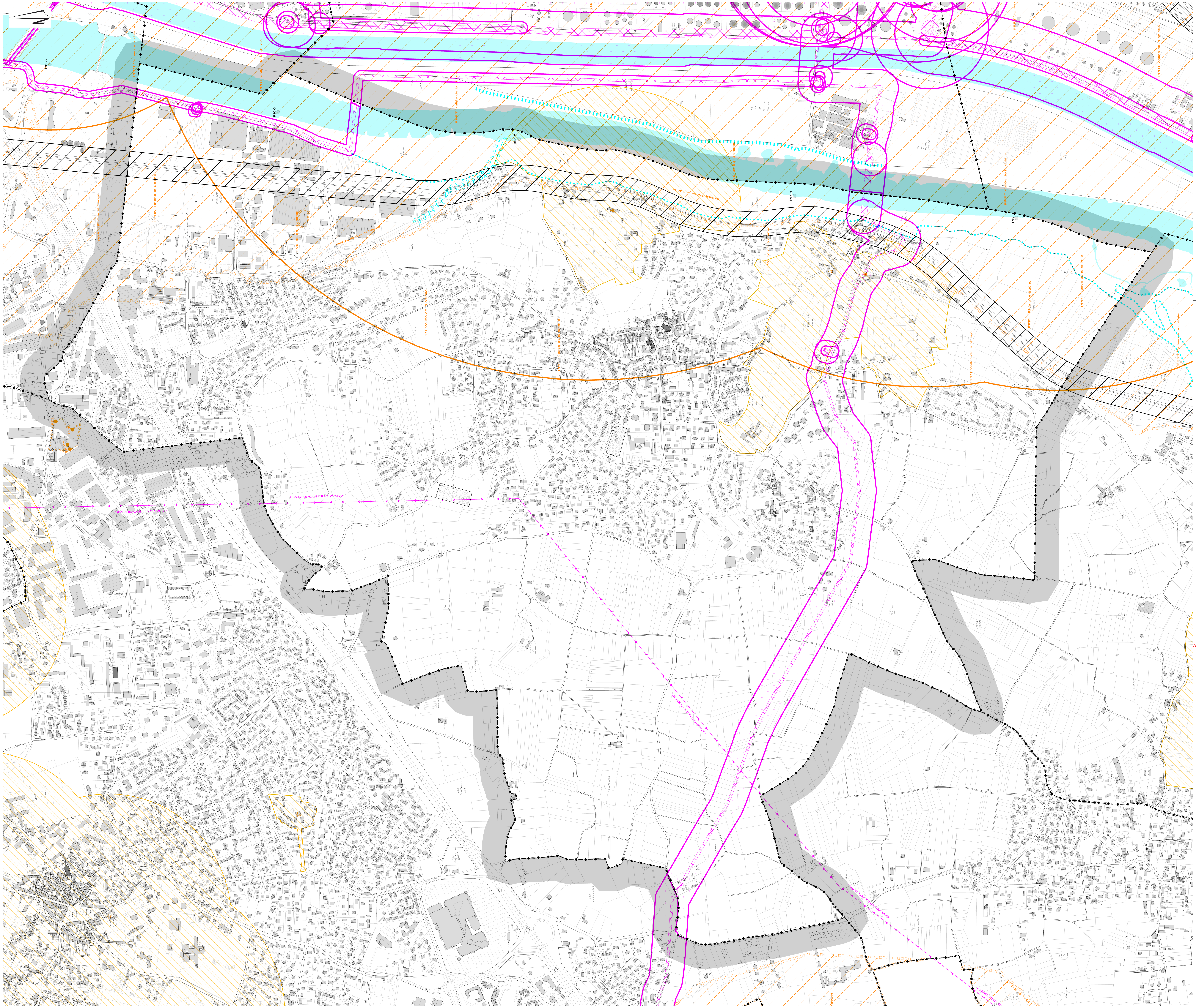
PK 5
PK 6
PK 7
PK 8
PPRT Vallée de la chimie
PPRNi Rhône et Saône
PPRI du GARON
GIVORS/OULLINS 225KV
Le Broteau
Le Broteau Sud
Le Broteau Ouest
Ile d'Irigny
La Pinée
En Garontèze
En Garontèze Ouest
Chapoly
Gombemore
Les Sources
La Mouche
La Mouche Sud
Cimetière de Presles
Laval
En Montcorin
Les Plochettes
Les Fouillouses
Les Fouillouses Est
Les Fouillouses Ouest
La Damette
La Damette Est
Le Morlet
Le Bourg
Le Bourg Sud
Les Balmes et Chanterelle
Les Salettes
Les Salettes Nord
Château de la Combe
Ile de la Grande Chèvre
Ile de la Petite Chèvre
Petite Chèvre
Jobard
Ile Bouillard
Queue d'Ane
Rozat
Au Rozat
Bois Saint Paul
Grand Vronde
Luzieux
Les Infernières
Contantin
Le Pelet
Les Pierronnières
Haut de Rivoire
Le Trévon
Remière
Le Châtaignier
A l'Eau
Les Berthières
En Boutan
Aux Flaches
Aux Flaches Sud
Les Etangs
Les Portions
Fort de Montcorin
Le Sud
En Closu
Le Buye
Béard
Virieux
Le Coin
Nève
Le Coin Nord
Clos Dumontet
Clos Marion
Chazelle
Les Collonges
Hôtel de Services Publics
Les Lardillet

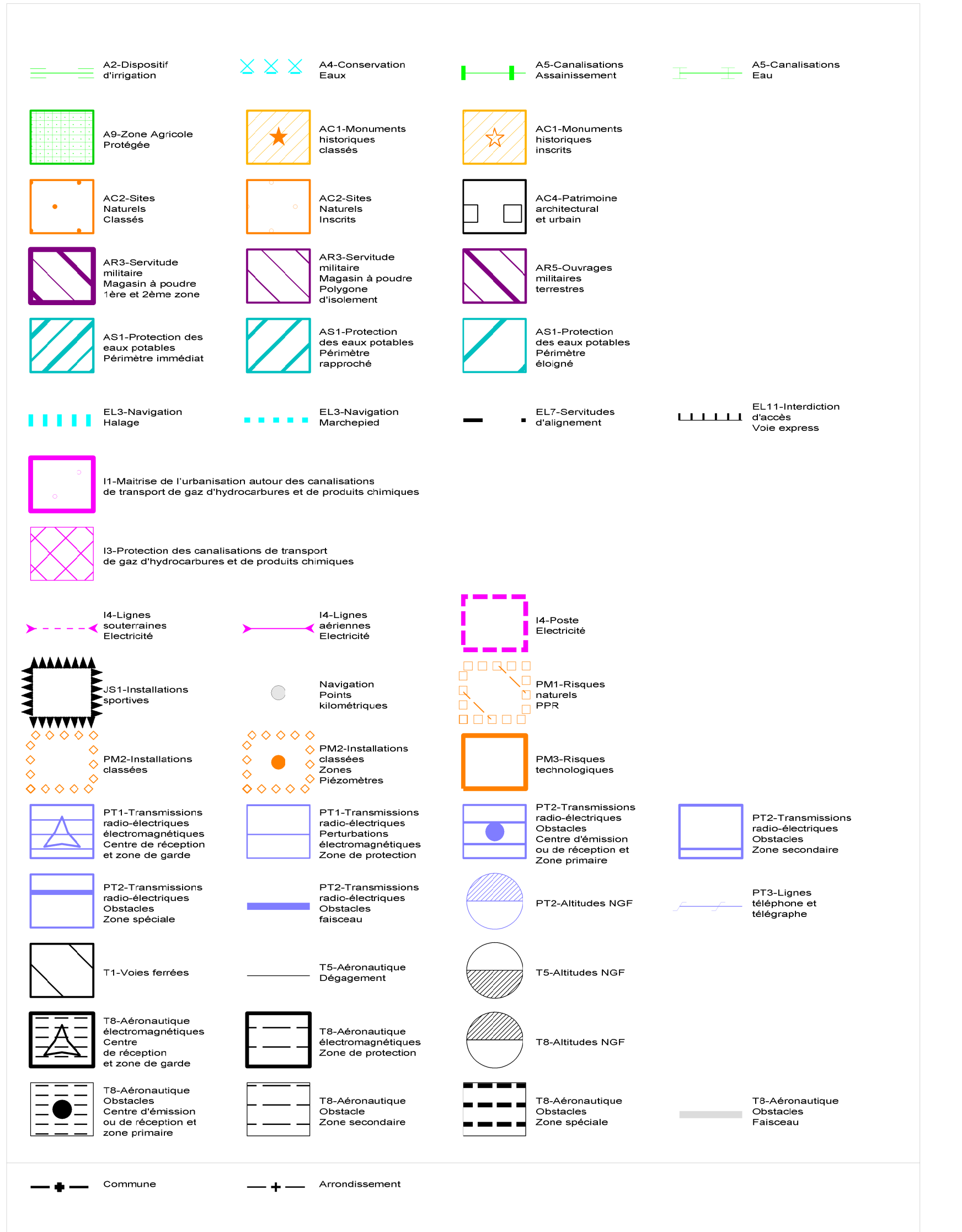
A2-Dispositif d'irrigation
A4-Conservation Eaux
A5-Canalisations Assainissement
A5-Canalisations Eau
A9-Zone Agricole Protégée
AC1-Monuments historiques classés
AC1-Monuments historiques inscrits
AC2-Sites Naturels Classés
AC2-Sites Naturels Inscrits
AC4-Patrimoine architectural et urbain
AR3-Servitude militaire Magasin à poudre 1ère et 2ème zone
AR3-Servitude militaire Magasin à poudre Polygone d'isolement
AR5-Ouvrages militaires terrestres
AS1-Protection des eaux potables Périmètre immédiat
AS1-Protection des eaux potables Périmètre rapproché
AS1-Protection des eaux potables Périmètre éloigné
EL3-Navigation Halage
EL3-Navigation Marchepied
EL7-Servitudes d'alignement
EL11-Interdiction d'accès Voie express
I1-Maitrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures et de procuits chimiques
I3-Protection des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures et de produits chimiques
I4-Lignes souterraines Electricité
I4-Lignes aériennes Electricité
I4-Poste Electricité
JS1-Installations sportives
Navigation Points kilométriques
PM1-Risques naturels PPR
PM2-Installations classées
PM2-Installations classées Zones Piézomètres
PM3-Risques technologiques
PT1-Transmissions radio-électriques électromagnétiques Centre de réception et zone de garde
PT1-Transmissions radio-électriques Perturbations électromagnétiques Zone de protection
PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Centre d'émission ou de réception et Zone primaire
PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Zone secondaire
PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Zone spéciale
PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles faisceau
PT2-Altitudes NGF
PT3-Lignes téléphone et télégraphe
T1-Voies ferrées
T5-Aéronautique Dégagement
T5-Altitudes NGF
T8-Aéronautique électromagnétiques Centre de réception et zone de garde
T8-Aéronautique électromagnétiques Zone de protection
T8-Altitudes NGF
T8-Aéronautique Obstacles Centre d'émission ou de réception et zone primaire
T8-Aéronautique Obstacle Zone secondaire
T8-Aéronautique Obstacles Zone spéciale
T8-Aéronautique Obstacles Faisceau
Commune
Arrondissement

Attention tracé tourné

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

PLU -H

DECLINAISON
COMMUNE

MISE A JOUR N°9
2024

IRIGNY

ANNEXE

C.4.1.2 - Servitudes d'utilité publique

Echelle : 1/5000

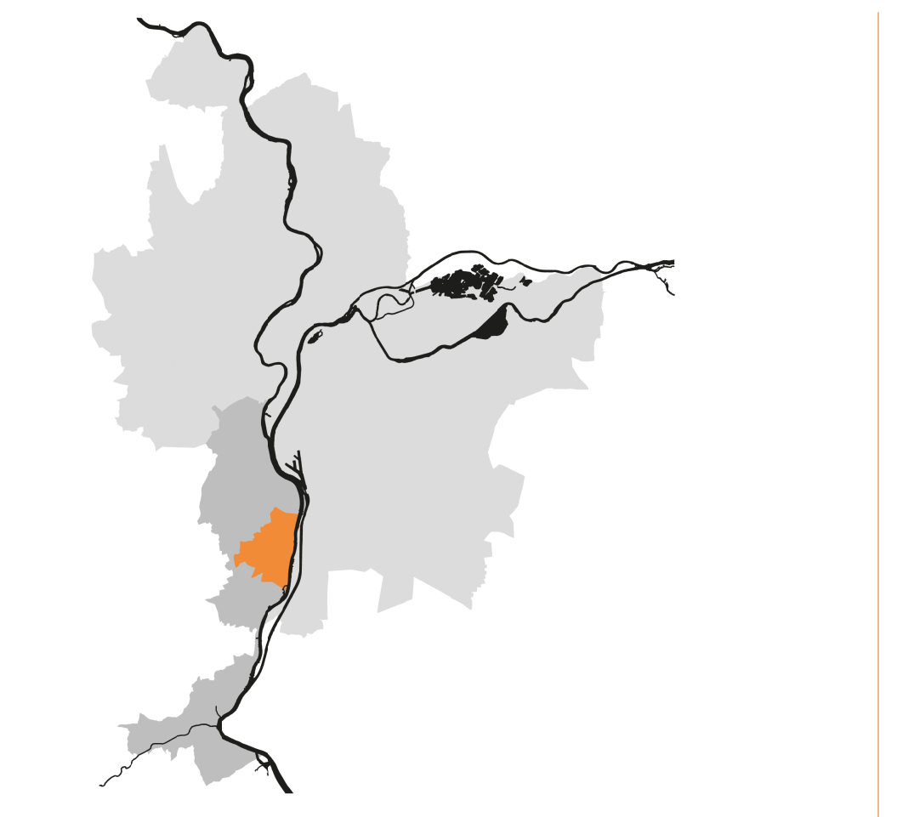

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune

OFFI_MDL_MJ9_SV-SERVITUDES_P_OFFICIEL_IRIGNY 284-155539